



Parcelle faisant l'objet des travaux

Adresse :

Rue Saint Georges, 12 094
Entraygues - sur - Truyère

Coordonnées GPS :

44°38'40.2"N 2°33'53.9"E



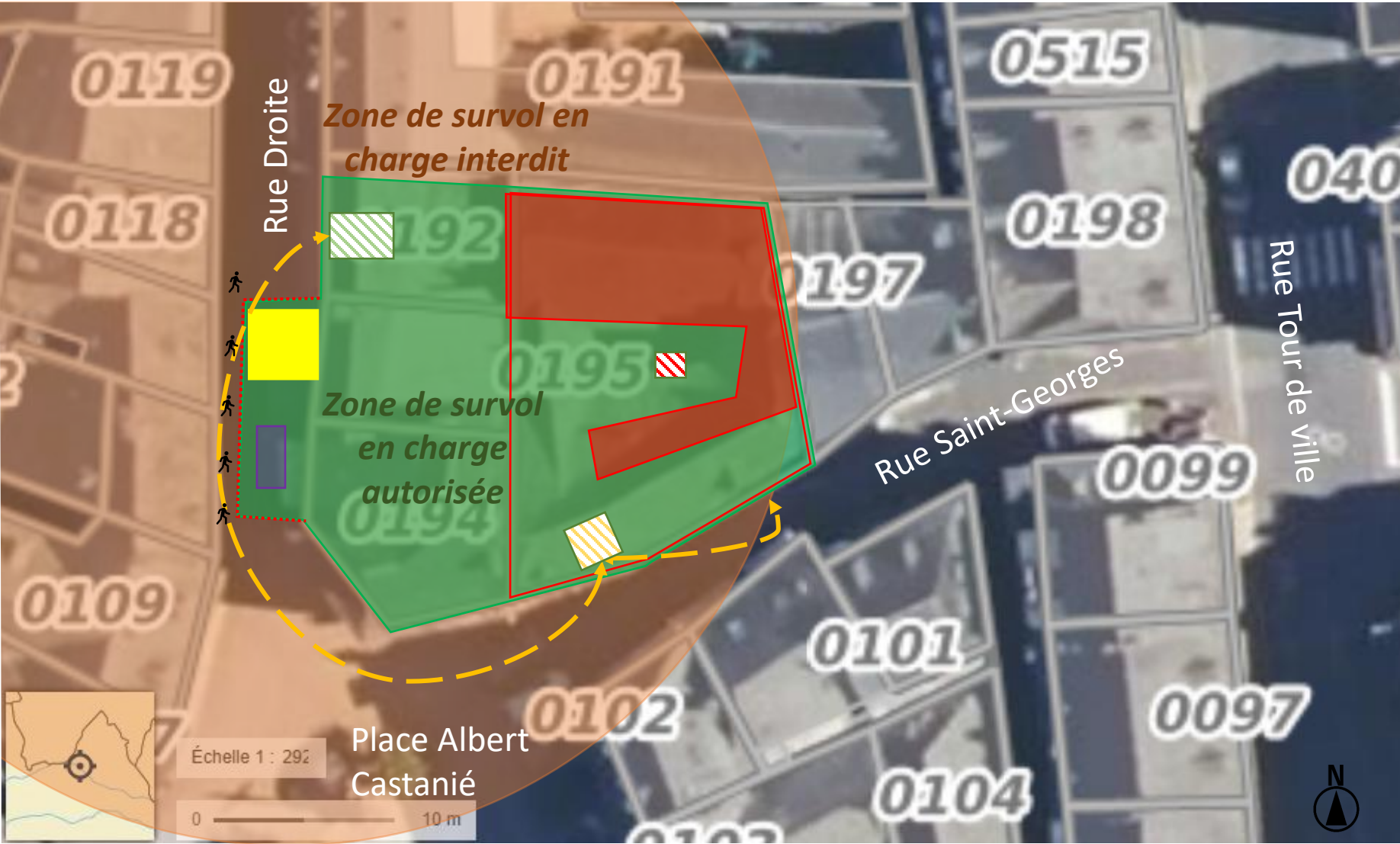
EPF OC – Entraygues-sur-Truyère

PRO

Réalisé par AAY le 20/02/2026

Plan de situation du terrain





- Limite de chantier
- Ouvrages à déconstruire
- Base vie de chantier dans le bâtiment (réfectoire, vestiaires, sanitaires)
- Zone de stockage des MPCA et ERCP
- Zone de stockage du matériel de chantier
- Bennes de chantier
- Grue type Evy 30-23 4t ou équivalent
- Cheminement personnel de chantier
- Emprise supplémentaire dans la rue Droite (clôture Heras pleine sur plot à mettre en place)
- Passage piéton libre d'accès (1 m de largeur)



	Zone logistique de chantier
	Passage piéton libre d'accès (1 m de largeur)
	Chemin 1 à suivre pour accéder au site
	Chemin 2 à suivre pour accéder au site
	Limite de chantier
	Limite de hauteur (± 4.5 m) et largeur (± 4.70 m)
	Accéder à la zone logistique en marche arrière

Seuls les engins respectant les contraintes dimensionnelles d'accès à la Place Albert Castanié seront autorisés :

- Hauteur maximale $\pm 4,50$ m
- Largeur maximale $\pm 4,70$ m

A noter que les engins susceptibles d'être utilisés sont les suivants :

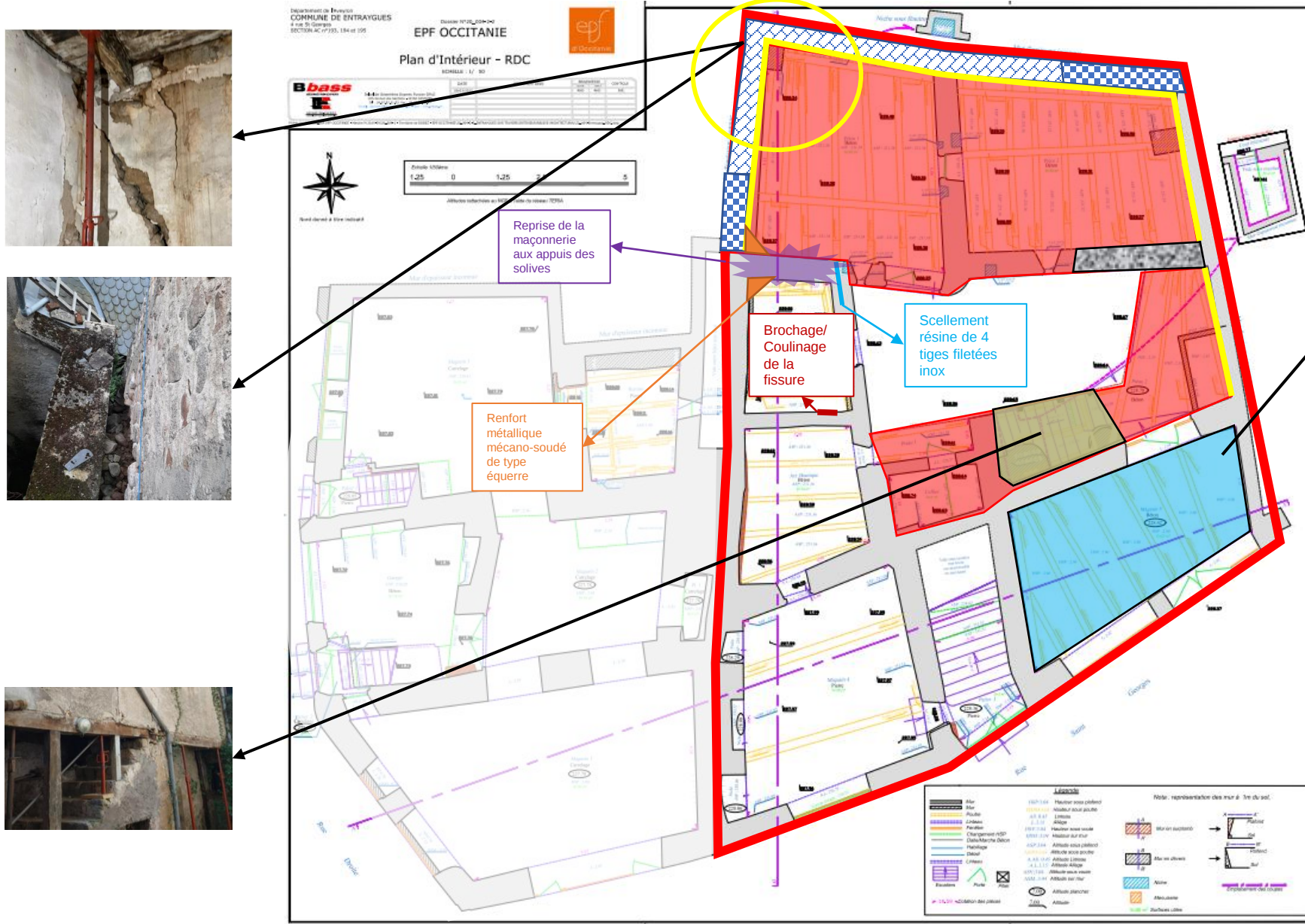
- Camion Benne 8 x 4 (l : 2.55 m et h : 4 m)
- Robot de démolition type BROKK ou équivalent
- Grue type Evy 30-23 4 t ou équivalent
- Semi avec porte char (l : 2.55 m)



- Emprise du chantier
- Double mur avec venelle (largeur de 0.2 à 1 m)
- Bâtiments à déconstruire
- Maisons d'habitations
- Commerces



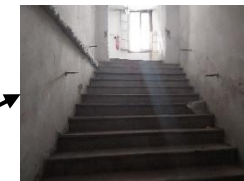
- Périmètre des travaux
- Bâtiments à démolir
- A Désamiantage : Retrait d'éléments contenant de l'amiante (voir détail dans rapport)
- P Retrait d'éléments démontable avec revêtement contenant du plomb (voir détail dans rapport)
- R Dépose soigné de l'escalier en pierre en vue d'un réemploi (NB : à stocker sur place)
- Travaux de reprise, de façade , de toiture et confortement (voir détail dans CCTP et carnet de plan)



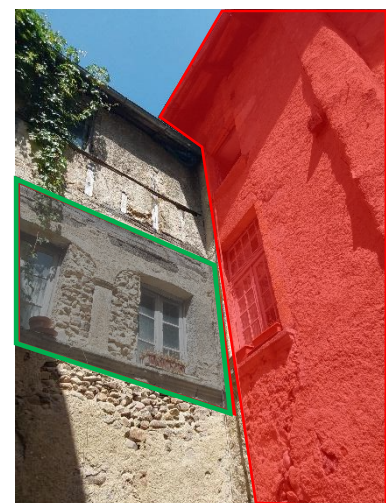
- Emprise du chantier
- Mur arasé à 2 m avec chaînage en béton armé et enduit ou couvantine
- Mur déconstruit en pente de l'élévation avec chaînage en béton armé et enduit ou couvantine
- Ouvrages à déconstruire y compris fondations en infrastructures
- Escalier à déposer et stocker en vue d'un réemploi
- Zone affaiblie par éboulement
- Volume à curer pour accéder à la coursive
- Contrefort (Contrefort béton armé + chaînage + rebouchage ouverture)
- Rejointoiement ou enduit à la chaux



Tous les éléments de cuisine et sanitaires sont à déposer sur tous les étages présents dans l'emprise du chantier.



-  Emprise du chantier
-  Cloison à déposer pour accès aux étages
-  Ouvrages à déconstruire
-  Escalier à déposer + mise en œuvre escalier (type échelle de meunier)
-  Enfilade d'arcades à remettre en valeur
-  Mur déconstruit en pente de l'élévation avec chaînage en béton armé et enduit ou couvertine
-  Equipements sanitaires et cuisine à déposer
-  Contrefort (Contrefort béton armé + chaînage + rebouchage ouverture)

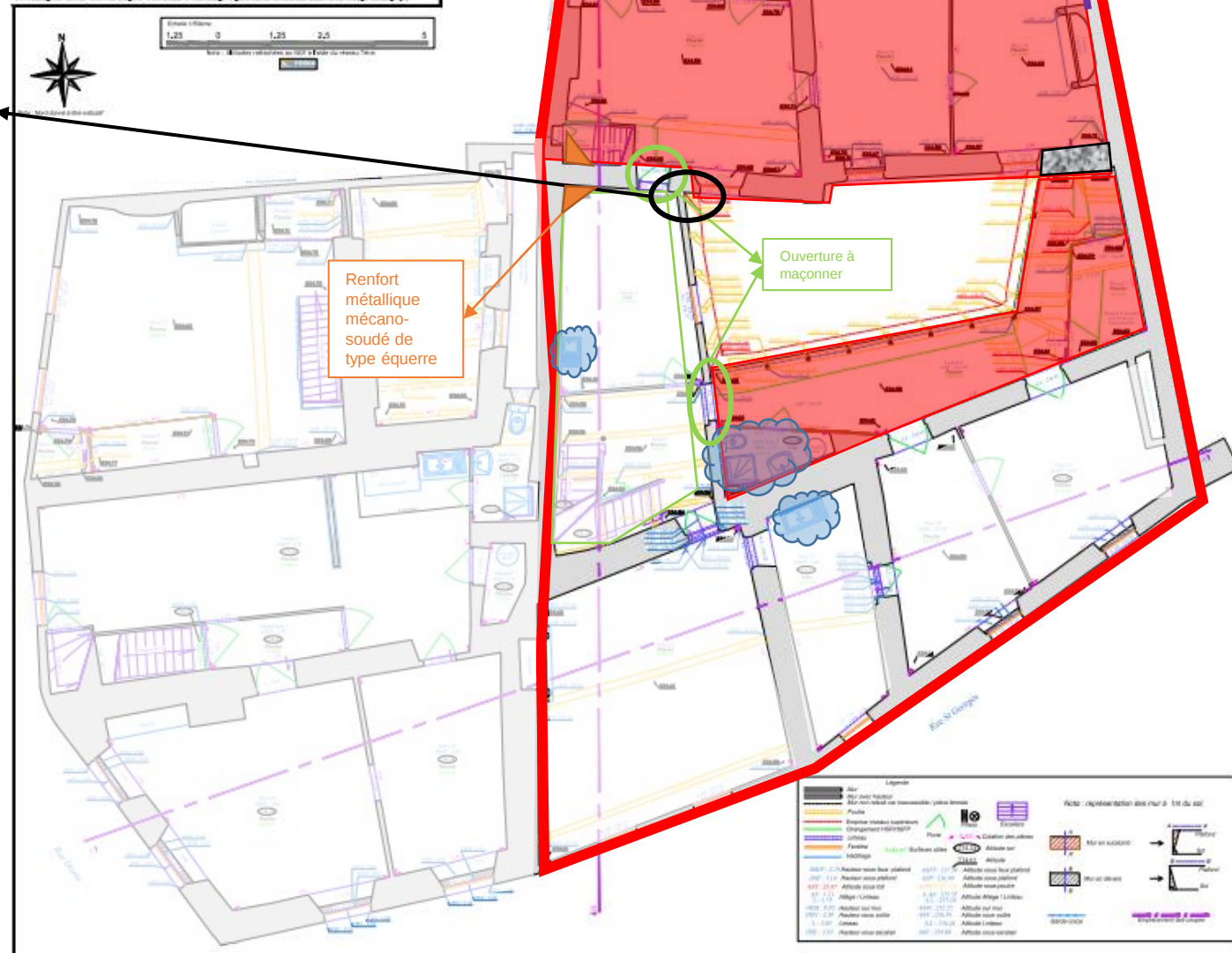


Document de l'EPF
COMMUNE DE ENTRAYGUES
4 rue St Georges
35000 ALENÇON
SECTION AC 47 205, 206 et 180

EPF OCCITANIE
Plan d'Intérieur - R+2
Echelle : 1/50

bass
Bureau d'Architecte

DATE: 20/02/2026
PROJET: Rénovation
PROJETANT: AAY
PROJETE: M. LE MAIRE
PROJETE: M. LE MAIRE



Tous les éléments de cuisine et sanitaires sont à déposer sur tous les étages présents dans l'emprise du chantier.

- Emprise du chantier
- Ouvrages à déconstruire
- Contrefort (Contrefort béton armé + chaînage + rebouchage ouverture)
- Equipements sanitaires et cuisine à déposer



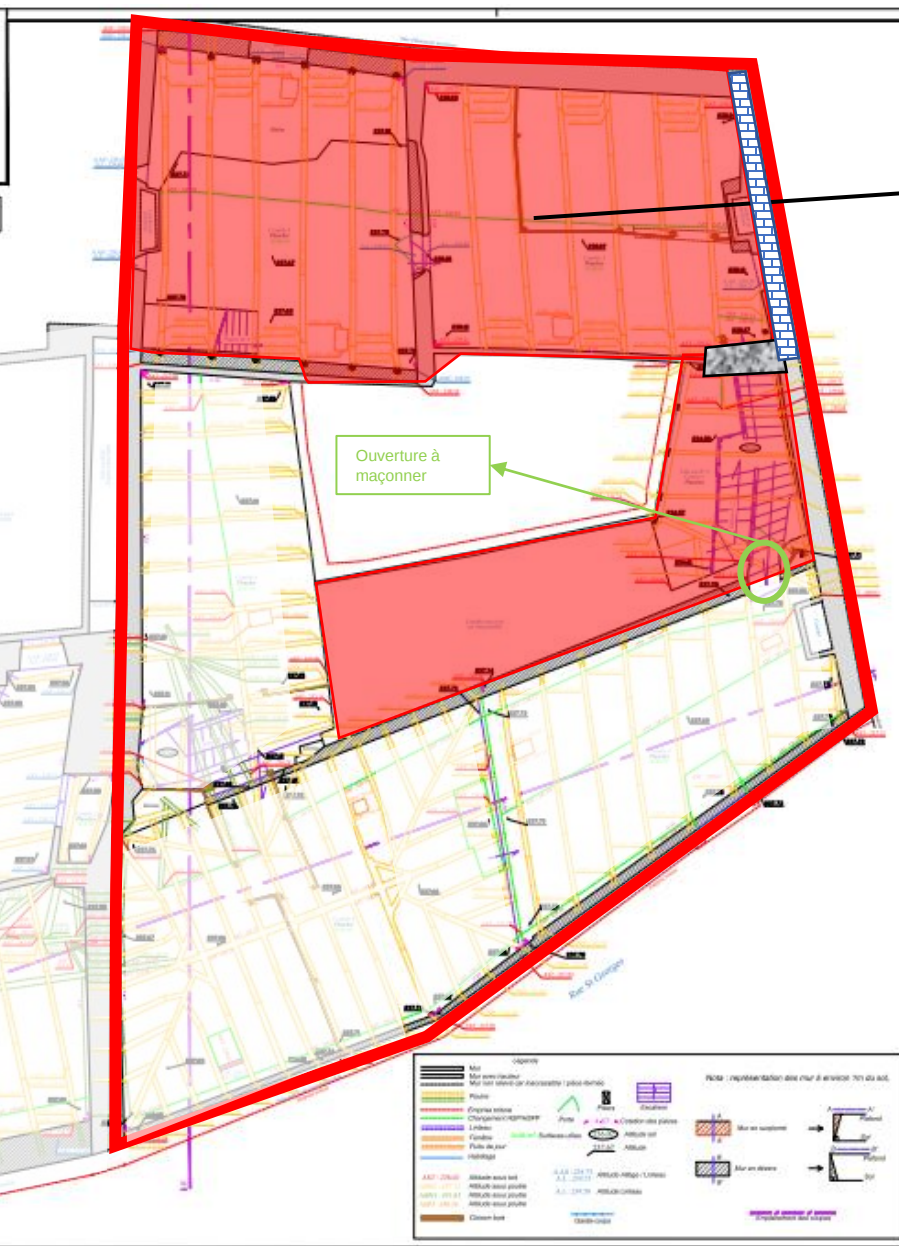
EPF OC – Entraygues-sur-Truyère

PRO

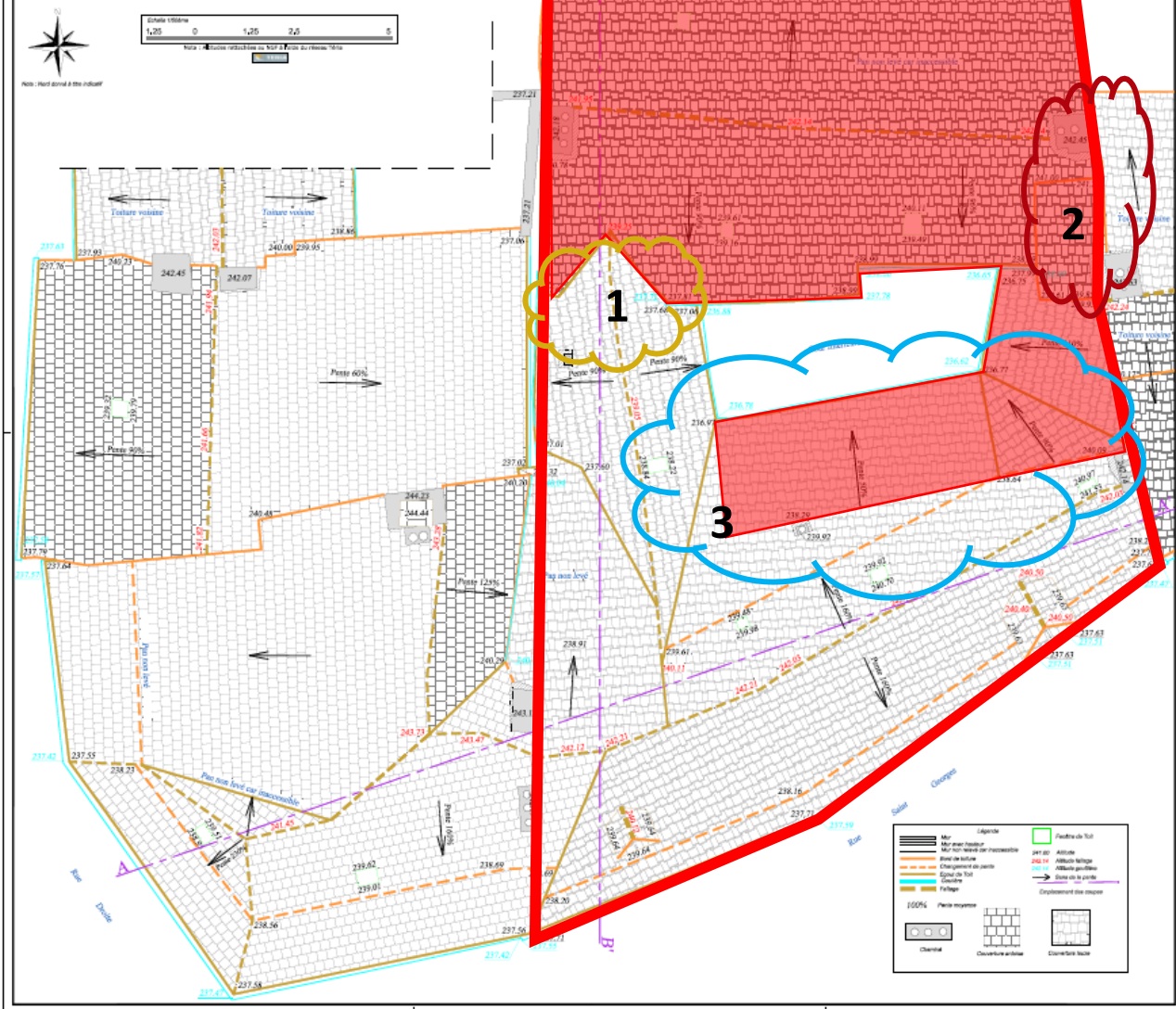
Réalisé par AAY le 20/02/2026

Plan du R+2





- Emprise du chantier
- Ouvrages à déconstruire
- Contrefort béton armé
- Mur arasé à 20 cm au dessus du niveau du toit de la parcelle 0197 avec chaînage en béton armé et enduit ou couvertine



-  Emprise du chantier
 -  Ouvrages à déconstruire
 - Reprise de toiture en rive et en limite avec ouvrages déconstruits :
 -  **Sujétion toiture 1** : Reprise du pignon ouest comprenant la reprise de toiture en lauze récupérée et la réalisation d'une arase étanche
 -  **Sujétion toiture 2** : Reprise du pignon est et du toit du voisin comprenant la reprise de toiture en lauze récupéré et la reprise de l'étanchéité
 -  **Sujétion Toiture 3** : Reprise de toiture de la coursive (au sud) comprenant la conservation des éléments de charpente et la création d'une avancée de toit de 30 cm avec mise en place de lauze récupérés



Le site doit être clos à l'issue des travaux :

- Mur arasé à 2 m et étanché pour maintenir le sol en compression sur l'androne
- Portes et portails verrouillées

Terre plein (niveau fini ± 228.5 NGF)
NB : Aucun apport ni évacuation de terre n'est à prévoir

Stock d'élément de l'escalier dans le garage en vue d'un réemploi

Ouvrages conservés